

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE - 2021

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Votre Entreprise:

.....
.....
.....

Etablissement bénéficiaire :

0220081U

**COLLEGE ROGER VERCEL
12, RUE DE LEHON
22100 DINAN**

Votre Siren/Siret :

CONTACT DE L'ENTREPRISE :

Nom:

Prénom:

Tél:

Email:

Votre masse salariale 2020 : €

x 0,68% = €

Solde Ecole de 13% TA 2021 : €

Montant de votre Versement : €

Code UAI de l'Ecole: 0220081U

Au profit de l'Ecole: COLLEGE ROGER VERCEL - DINAN

Mode de règlement:

Virement

IBAN : FR76 1007 1220 0000 0010 0202 022 TRPUFRP1

Code banque : 10071 Code Guichet : 22 000 N° compte 00001002020 Clé 00

Domiciliation : TPST BRIEUC

Mentionner votre NOM et n° de Siret en libellé de virement.

Mode de règlement:

Chèque

N°

A l'ordre de : COLLEGE ROGER VERCEL - DINAN

Pour nous permettre de suivre votre contribution, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété à clg.vercel.dinan@ac-rennes.fr

Contre votre règlement, nous vous ferons parvenir un reçu libératoire conformément à la législation en vigueur.